

Un quart de siècle et 18 millions d'abonnés

Avec deux mois d'avance sur la date officielle - la loi de nationalisation a été adoptée le 9 avril 1946 - l'Électricité de France (E.D.F.) fêtera officiellement son vingt-cinquième anniversaire cette semaine : elle a convoqué à cette fin une conférence de presse qui sera l'occasion pour l'entreprise nationale de se pencher sur son passé. Elle le fera peut-être avec complaisance, car elle a lieu d'être satisfaite des bons résultats obtenus en un quart de siècle : l'E.D.F. a, généralement, bien rempli la tâche qui lui était confiée de satisfaire la demande croissante de courant, tout en comprimant la hausse des prix du kilowattheure. Mais si l'E.D.F. n'a pas à se plaindre de ses 18 millions d'abonnés, elle a souvent regretté dans le passé la vigilance excessive de l'Etat. L'entreprise nationale envisage en tout cas, d'ici à l'été prochain, une " remise en ordre " de ses tarifs ; elle espère qu'en franchissant une nouvelle étape de la mise en place de la " tarification universelle " la hausse des prix envisagée sera moins sensible au public. Ce sera, d'autre part, l'un de ses premiers gestes d'entreprise ayant recouvré une plus grande liberté de manœuvre, grâce au contrat de programme qu'elle a signé avec l'Etat. (" Le Monde " des 19 novembre et 25 décembre 1970.)

ALPHONSE THELIER, *Le Monde*, 26 janvier 1971

Plus que de son passé, l'E.D.F. entend parler de ses projets. Et plus qu'hier elle entend, aujourd'hui, se soucier de ses dix-huit millions d'abonnés au courant basse tension (utilisé par les particuliers, les commerçants, les artisans, etc.). Ces clients ne consomment que 26 % de l'énergie produite par l'entreprise, mais ils participent pour les deux tiers environ à ses recettes.

Docilité, efficacité, propreté...

Dans quelques jours, l'E.D.F. donnera le coup d'envoi à une importante campagne publicitaire, dont l'objectif sera d'accroître la consommation de courant dont, à cette occasion, on vantera la docilité, l'efficacité, la propreté. L'augmentation de la consommation aurait surtout la vertu de dégager des profits supplémentaires, ce qui faciliterait le financement de la construction de nouvelles centrales, de nouvelles lignes de transport d'électricité, etc. Cela conduira, bien sûr, l'E.D.F. à entrer en concurrence - fait nouveau pour elle - avec les autres vendeurs d'énergie, au premier rang desquels se trouve le Gaz de France (G.D.F.), son frère jumeau. Né de la même loi que l'E.D.F., le Gaz de France reste, lui, sur la réserve ; il n'entend pas carillonner pour l'instant l'anniversaire de sa naissance et sa direction paraît peu pressée de participer à la mise au point d'un contrat de programme calqué sur celui dont a bénéficié l'E.D.F. Craint-elle que ce contrat n'aboutisse finalement à la fusion des deux sociétés, comme le suggérait, il y a peu, la section C.G.T. de l'entreprise ? Face à la concurrence, l'Électricité de France s'interroge sur son orientation. " L'entreprise, déclarait, il y a quelques mois M. Marcel Boiteux, directeur général, doit-elle exploiter au maximum les zones peu contestées de son marché et en tirer les moyens financiers nécessaires à l'abaissement de ses tarifs là où la concurrence est pressante ? Peut-elle s'autoriser, derrière la rigidité des tarifs publiés et les obligations de l'égalité de traitement, à consentir des conditions particulières à tel ou tel abonné pour " enlever une affaire " ? Ira-t-on même jusqu'à lui conseiller - d'autres ne s'en font pas faute - d'intéresser les prescripteurs, promoteurs, architectes, fournisseurs à l'extension de son marché ? En un mot, un service

public nationalisé, même industriel et commercial, peut-il se permettre d'utiliser toutes les armes de la panoplie du parfait commerçant ? "L'E.D.F. ne dissimule plus qu'elle désire pouvoir répondre " oui " à chacune de ces questions. Mais pour parvenir à vendre plus de courant et pour retenir plus fidèlement les consommateurs, elle devra sans doute redécouvrir l'importance de la qualité du service rendu aux abonnés, une qualité qui s'est lentement ternie ces dernières années. Pour avoir, trop hâtivement sans doute - et dans le but d'accroître sa productivité assurément. - réduit la périodicité des relevés des compteurs des abonnés et diminué de moitié annuellement le nombre des factures (ce qui alourdit beaucoup le montant de chacune d'elles), l'E.D.F. a perdu un peu l'estime qu'avait pour elle le public. De même en est-il pour la qualité de l'accueil fait aux abonnés : ni l'E.D.F., ni le Gaz de France ne reçoivent plus leurs clients le samedi... Or, constatait-il y a peu de temps M. Boiteux, " après avoir octroyé de l'électricité pendant les premières années consécutives à la libération, il a suffi pendant longtemps de la livrer. Maintenant, il faut la vendre. "

L'E.D.F. lance sa campagne commerciale " Tout électrique "

MM. Paul Delouvrier et Marcel Boiteux, respectivement président du conseil d'administration et directeur général de l'Électricité de France, ont tenu jeudi soir une conférence de presse. L'occasion en était le vingt-cinquième anniversaire de l'entreprise nationale, mais aussi le lancement d'une campagne de publicité - " Tout électrique " - qui, au cours des douze prochains mois, aura pour objectif d'accroître la consommation de courant basse tension à usage domestique (le Monde du 26 janvier).

Le Monde, 30 janvier 1971

Les résultats obtenus en un quart de siècle par l'E.D.F. sont remarquables : en vingt-cinq ans, la consommation française d'électricité est passée d'environ 20 milliards de kilowatts-heures en 1946 (dont 23 % de courant basse tension) à 140 milliards de kilowatts - heures (basse tension, 26%). Le nombre d'abonnés est de dix-huit millions actuellement, soit cinq millions de plus qu'à la libération ; et la consommation moyenne par habitant est passée de 370 kilowatts-heures à l'époque à 1 090 en 1969. Bon an mal an, l'Électricité de France investit plus de 5 milliards de francs, soit à peu près 40% de son chiffre d'affaires (13 milliards de francs en 1969). Cela correspond à environ la moitié du chiffre d'affaires soit du groupe Renault, soit de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.). M. Delouvrier a notamment parlé du problème des grèves. "Je souhaite, a-t-il dit, que la voie nouvelle des accords salariaux du type de décembre 1969 mette fin aux conflits aigus et que, les progrès de production et de productivité bénéficiant par un certain automatisme aux travailleurs, protégés en même temps contre les effets de l'érosion monétaire, nous arrivions sinon à l'absence de grève, du moins à la grève sans coupure. " M. Boiteux a, lui, plus particulièrement présenté la nouvelle politique commerciale de l'E.D.F. (" Tout électrique ").

- Il nous faudra, a-t-il précisé, détruire des idées fausses et convaincre la clientèle, comme tous les prescripteurs, d'adopter des solutions taisant à l'électricité une place croissante. Il nous faudra améliorer sans cesse la qualité du service rendu [...]. Il nous faudra améliorer le style de nos relations avec la clientèle, simplifier les formalités que nous lui imposons [...]. "

Une trentaine de centrales nucléaires seront construites en vingt cinq ans

Le Monde, 15 juin 1973

La commission des finances et la commission des affaires économiques du Sénat ont tenu, mercredi 13 juin, une réunion commune sous la présidence de M. Edouard Bonnefous (Gauche démocratique), au cours de laquelle ont été entendus successivement MM. Paul Delouvrier et Marcel Boiteux, respectivement président et directeur général de l'Electricité de France. Examinant les questions fiscales, M. Delouvrier a fait observer que, si l'on ajoute à la T.V.A. le poids de la patente et des taxes locales, la charge fiscale représente selon les cas de 25 à 33 % du coût de l'électricité, qui se trouve ainsi beaucoup plus taxée en France que chez tous nos partenaires de la Communauté européenne. " Cette taxation, a-t-il indiqué, est contraire à la neutralité fiscale et entraîne des distorsions entre sources d'énergie. " Au sujet du programme nucléaire d'E.D.F., M. Boiteux a précisé que l'état des commandes permet de prévoir l'installation de deux réacteurs de 900 MW et de deux autres réacteurs de 1 200 et de 1 000 MW. A partir de 1975, trois autres réacteurs d'une puissance approximative de 900 MW devraient être annuellement mis en service. M. Boiteux a indiqué que le coût total de réalisation d'une centrale de 900 MW avoisinait 1 milliard de francs. E.D.F. devrait construire deux cents tranches de centrales d'ici à l'an 2000. Il a souligné que " deux cents tranches " ne signifiaient pas deux cents constructions de centrales, mais l'extension par l'implantation de nouveaux groupes (ou tranches) de la capacité de production des centrales déjà existantes ; il ne faudra ainsi que vingt-sept à trente sites nouveaux.

L'indépendance de l'Europe passe par le nucléaire déclare M. Marcel Boiteux

Le Monde, 29 mars 1973

" Tout nucléaire, tout électrique ", c'est le slogan que MM. Delouvrier et Boiteux, respectivement président et directeur général de l'Électricité de France, ont lancé mardi soir en présentant son bilan pour 1972. L'E.D.F. se trouve en effet à un double tournant ; celui de la bataille pour l'énergie, qui va l'amener à développer massivement son secteur nucléaire (9 % de la production en 1972 et en augmentation de 57 % sur 1971), et celui de l'accroissement des ventes, qui permettra de redistribuer à meilleur compte l'énergie ainsi produite. M. Boiteux a lancé un véritable cri d'alarme : face aux puissances pétrolières, l'indépendance de l'Europe passe par le nucléaire. Il a précisé qu'en dehors de Westinghouse-Creusot-Loire, l'E.D.F. se préoccupait de recourir à un autre licencieur, peut-être General Electric. L'exercice 1972 a été exceptionnel : le chiffre d'affaires est en augmentation de 18 % et s'établit à 15,5 milliards de francs, avec une valeur ajoutée de 11,8 milliards de francs, soit un soixantième de la production intérieure brute, la marge brute atteignant 3,9 milliards de francs, soit 25 % du chiffre d'affaires. Les résultats d'exploitation laissent un bénéfice de 60 millions de francs

contre une perte de 175 millions de francs, le taux d'accroissement de la productivité s'élevant à 6 %. La production a atteint 157,3 milliards de kilowatts-heure (+6,7 %), malgré une hydraulité défavorable. Le financement des investissements a été assuré à hauteur de 60 % par les ressources propres d'E.D.F. (autofinancement), 479 millions de francs ayant été reversés à l'Etat sous diverses formes.